Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 96 (1987)
Heft: 8

Artikel: Agir plutôt que réagir
Autor: Nova, Sylva / Sommaruga, Cornelio
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682181

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EXCLUSIF

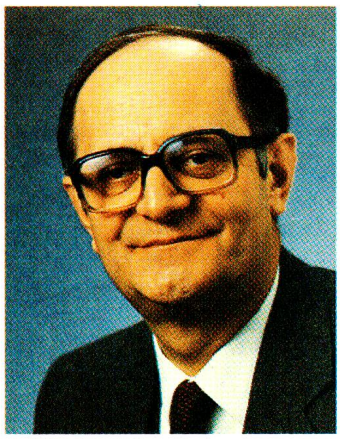

Les impressions et les intentions du nouveau président du CICR

Agir plutôt que réagir

Douzième du nom, et premier Tessinois appelé à présider aux destinées de l'institution humanitaire de l'avenue de la Paix, Cornelio Sommaruga a surpris l'opinion publique et les milieux humanitaires par la fermeté de ses propos. Il donne, en exclusivité pour les lecteurs d'*Actio*, ses sentiments et ses intentions après deux mois de fonction.

Propos recueillis par Sylva Nova

«Actio»: Monsieur Sommaruga, bien que vous ne soyez en fonction que depuis deux mois à la tête du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), il semble que votre style de direction et votre ligne de conduite soient déjà bien définis. La presse et l'opinion publique ont retenu vos trois mots d'ordre et vous considèrent comme le président de la constance, de la rigueur, de l'humilité. Pourriez-vous nous résumer la pensée et la ligne d'action contenues dans la formule que vous avez choisie?

C. Sommaruga: Le CICR ne doit jamais se résigner face aux énormes problèmes à caractère humanitaire qu'il rencontre dans le monde. La constance, cela signifie donc travailler avec créativité et maintenir coûte que coûte la pression humanitaire dans l'intérêt des victimes. La rigueur doit être une ligne de conduite visant à l'application du Droit international humanitaire, sur lequel le CICR fonde sa mission et son mandat d'une portée universelle. A partir de là, les principes de la Croix-Rouge, au nombre de sept, doivent, pour chaque collaborateur du CICR et en tout premier lieu pour son président, être appliqués avec rigueur. Pour nous qui dépendons de la générosité de tiers pour les considérables moyens financiers dont nous avons besoin, la rigueur signifie également une utilisation parcimonieuse des moyens mis à notre disposition, en gardant toujours à l'esprit l'objectif final: la protection et l'assistance des victimes dans les conflits armés.

Dans quelle mesure avez-vous, en prenant vos nouvelles fonctions, amené à Genève toute l'expérience que vous avez acquise dans la diplomatie économique?

Il est évident qu'au cours de tant d'années de diplomatie, j'ai connu de nombreux protagonistes de la scène politique internationale, et j'ai également appris la technique de la négociation. Je crois que ces deux éléments, c'est-à-dire les connaissances personnelles et l'attitude du négociateur, me seront extrêmement utiles dans mes nouvelles fonctions au CICR. Au cours de mes activités passées, j'ai toujours constaté que le succès d'une négociation réside dans la confiance que l'on a pu inspirer au partenaire, à celui qui est assis en face de vous comme négociateur. Je crois par conséquent qu'une des missions du président du CICR est justement celle d'inspirer confiance partout dans le monde.

En tant que premier Tessinois à la tête du CICR et en tant que premier représentant de la culture latine au sommet d'une œuvre humanitaire internationale, pensez-vous avoir une vision différente de celle que vos prédécesseurs ont eue?

Je ne crois pas que le fait d'être au CICR en tant que Tessinois me porte à avoir une vision différente de celle de mes prédécesseurs. Toutefois je pense que l'activité que je serai amené à déployer dans l'exercice de mes fonctions sera caractérisée – et je ne peux pas changer ma personnalité du Tessinois et Suisse d'Italie que je suis, – par cette ouverture vis-à-vis de tout interlocuteur, cet esprit de dialogue propre aux habitants du sud des Alpes.

Vous avez grandi et avez été élevé dans une famille aux traditions humanitaires. Quels ont été les événements les plus significatifs qui ont laissé en vous les souvenirs déterminants pour votre vie?

Ce sont certainement les nombreuses tragédies que j'ai vécues, enfant et adolescent, durant la Seconde Guerre mondiale. A Rome, d'abord, puis au Tessin, ensuite, pendant deux ans, séparé de mon père: tragédies familiales de la séparation, parents qui se recherchent, blessés et morts. Tout cela m'a marqué et, je crois, a gravé en moi quelque chose qui ne réussit à s'affirmer pleinement qu'aujourd'hui dans ma profession et que je considère comme une vraie mission.

Cornelio Sommaruga nourrissait-il, à l'âge de vingt ans, un rêve secret? Et quelle image avait-il de la Croix-Rouge?

Le rêve que j'avais à vingt ans était celui d'apporter à mon pays, la Suisse, une expérience dans un domaine pour lequel j'aurais eu des dispositions particulières, plus en raison de mes expériences vécues adolescent et comme Suisse de l'étranger que de ma personnalité. Certes, ma motivation humanitaire est aussi déterminée par le fait que plusieurs membres de ma famille, non seulement mes parents, mais aussi mes grands-parents et mes arrière-grands-parents ont joué un rôle dans la Croix-Rouge. Cet esprit humanitaire, je l'ai toujours ressenti et je suis heureux de pouvoir dire que mon rêve secret à vingt ans peut maintenant, à ma grande surprise, se réaliser pleinement. A ma grande surprise, car jamais je n'aurais imaginé que le CICR m'eût appelé il y a une année à la présidence.

Etes-vous d'accord avec ce courant qui tend à affirmer que les jeunes sont en train de perdre la conscience historique de la Croix-Rouge, et qu'un enseignement, dans les écoles, de la doctrine, des principes et des activités du mouvement de Henry Dunant est plus nécessaire que jamais?

La conscience historique n'est pas innée chez les individus, et particulièrement chez les jeunes. Elle doit être cultivée, et il est de ce fait très important qu'elle le soit au sein de la famille et dans les écoles. Il est également utile qu'elle soit véhiculée à travers les médias. La conscience historique de la Croix-Rouge et tout ce qu'elle implique ne concerne pas seulement les gouvernements ou les forces armées mais chacun d'entre nous. Chacun d'entre nous peut faire le geste humanitaire face à la souffrance. Chacun d'entre nous devrait se reconnaître comme un samaritain.

Votre prédécesseur, Alexandre Hay, était un expert en relations publiques. Avez-vous l'intention de suivre ses traces, ou préférez-vous la voie d'une plus grande discrétion?

Le problème de la politique d'information du CICR est presque insoluble. Car si d'un côté – et je suis particulièrement attaché à cet aspect –, nous avons tout intérêt à mener une politique de transparence, une politique d'ouverture par rapport à l'information, de l'autre, nous savons qu'il y a des limites, car cette politique peut nuire aux victimes dont nous devons nous occuper. Ma ligne de conduite sera certainement celle de l'ouverture. Mais cette ouverture devra constamment tenir compte des limites évoquées. Notre mission consiste en tout

premier lieu à porter assistance et protéger les victimes des conflits armés. Le passé nous enseigne que nous avons obtenu davantage lorsque les pressions que nous avons exercées sur les gouvernements restaient discrètes et à l'écart des grands courants d'information.

Quelles sont les principales préoccupations actuelles du CICR?

Je dirai qu'elles sont actuellement de trois ordres. La première, qui me tient particulièrement à cœur, est celle de donner une contribution solide à la transmission dans le monde entier d'un appel à la mobilisation humanitaire. Un message qui s'adresse d'abord aux gouvernements, mais qui concerne chacun de nous, citoyens de ce monde. La consolidation du Droit international humanitaire figure également au rang de nos préoccupations les plus urgentes. Nous cherchons notamment à obtenir une plus ample ratification des Protocoles additionnels de 1977, dont nous avons rappelé, le 8 juin dernier, le dixième anniversaire. Jusqu'à aujourd'hui, environ soixante-dix Etats ont ratifié ces protocoles, d'autres n'appliquent donc pas encore ce droit. Un droit qui apporte une amélioration essentielle dans les dispositions réglementant le comportement des forces armées, des mouvements de libération et des groupes d'opposition armée vis-à-vis des populations civiles. Enfin, nous devons nous attacher à améliorer nos opérations sur le terrain dans les régions où nous sommes déjà présents, mais aussi dans celles où nous n'avons pas encore pu pénétrer, et dans lesquelles les situations de conflit sont évidentes. Parmi nos objectifs à court terme, deux pays doivent être mentionnés: le Sri Lanka et le Guatemala; mais il ne fait pas de doute qu'il y en a encore davantage.

Cours de diffusion des principes du Droit international humanitaire auprès des forces armées salvadoriennes. «Un travail en général discret, mais qui est l'expression de la constance de notre action».

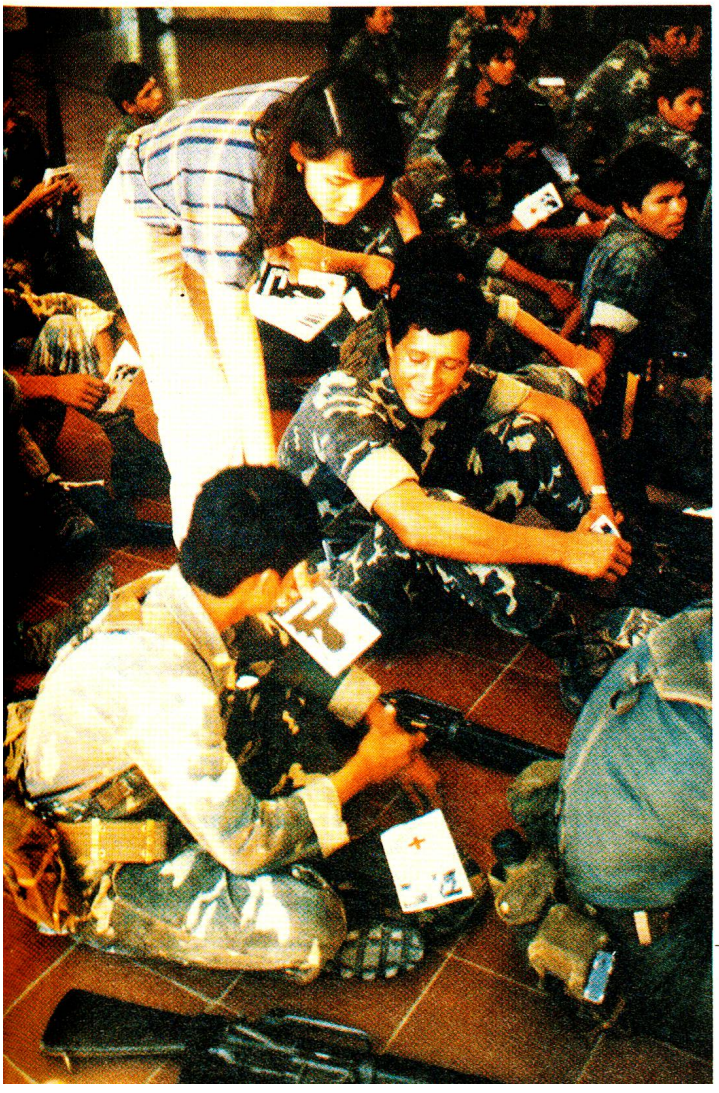

Quelle attitude pensez-vous assumer vis-à-vis de graves conflits tels que l'Afghanistan, l'Ethiopie, l'Iran-Irak?

L'attitude à avoir vis-à-vis des problèmes qui se posent dans les pays que vous avez mentionnés et dans de nombreux autres, est celle de la constance et de la rigueur. «L'humilité», toutefois, et ici je reprends le troisième point de ma trilogie, est nécessaire: nous devons en effet reconnaître que nous ne sommes pas les seuls à porter secours aux victimes. De nombreuses organisations humanitaires, avec leur spécificité, font du bon travail, et nous-mêmes nous apercevons que nous ne sommes jamais en mesure de secourir et de protéger l'ensemble des victimes.

De 1966 à 1987, le budget du CICR est passé de 42 à 334 millions de francs suisses. Ce chiffre reflète une triste réalité, déterminée par l'augmentation du nombre de conflits et de besoins, et qui nécessite la présence du CICR dans 80 pays, avec 39 délégations. Selon vous, qu'est-ce que l'avenir nous réserve, et comment voyez-vous les problèmes liés à votre nouvelle fonction de président du CICR?

La situation est loin d'être encourageante, je dirai même qu'elle est vraiment inquiétante. Nombreux sont les points chauds où les conflits armés en tout genre et les tensions politiques graves nécessitent l'intervention du CICR. Je crois toutefois que pour pouvoir être efficaces dans l'intérêt des victimes, il importe que nous maintenions une structure facilement maîtrisable par Genève et que nous veillions à ne pas augmenter exagérément le nombre de collaborateurs de notre institution humanitaire. Toutefois une certaine flexibilité sera nécessaire, puisque nous sommes au service des victimes, et qu'elles seules déterminent les moyens que le CICR doit mettre en œuvre pour les rejoindre, les protéger et leur porter aide et assistance. Notre budget pour 1985 excédait le demi-millard de francs, et celui de 1987 nous donne, comme vous l'avez indiqué, un chiffre de l'ordre de 340 millions de francs. Une somme, donc, qui démontre notre engagement, du moins en ce qui concerne les secours alimentaires dans les zones de combat.

Lors d'une brève interview que vous avez accordée à la télévision Suisse italienne, j'ai retenu une phrase qui est à mon avis un chef-d'œuvre de synthèse. Vous avez en effet déclaré en vous référant à l'activité du CICR: agir plutôt que réagir. De quelle manière le CICR peut-il agir plutôt que réagir dans un monde où les principes fondamentaux du Droit international humanitaire sont violés avec tant de désinvolture?

L'action est l'expression de la constance de notre travail. Un travail généralement discret, qui englobe notamment la diffusion des principes du Droit international humanitaire, des principes de la Croix-Rouge là où cela est nécessaire. Nous pensons en particulier aux pays dans lesquels nous opérons c'est-à-dire des pays qui connaissent des conflits et des tensions politiques graves. Mais nous ne nous limitons pas aux régions en conflits. Nos contacts constants avec les gouvernements de toutes les régions du monde nous amènent à leur rappeler, constamment et sans actions spectaculaires, leurs obligations humanitaires qui découlent des Conventions internationales qu'eux-mêmes ont ratifiées. Je pense en particulier aux quatre Conventions de Genève de 1949.

Le président invoque la rigueur, la constance, l'humilité. L'homme Sommaruga dans sa sphère privée, au milieu de sa nombreuse famille, adopte-t-il la même devise?

En ce qui me concerne personnellement, ma trilogie a sans doute son pendant également dans ma vie privée et dans ma vie de famille. En ce qui concerne ma famille, je n'ai jamais rien voulu imposer, et je laisse chacun libre de suivre sa voie. Je dirai, toutefois, et avec une pointe de satisfaction, que tous mes enfants et surtout ma femme suivent les traces du paterfamilias. □